

CONSEIL GENERAL DE VAUX-SUR-MORGES

Procès-verbal de la séance du
lundi 31 octobre 2022, 20h15

SALLE DE COMMUNE

APPEL, ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

Monsieur Claude-Alain Gebhard, Président, ouvre la séance à l'heure. Il procède à l'appel 20 membres sont présents, 4 excusés. Il informe l'assemblée de l'absence de M. Raymond Stoudmann, secrétaire.

Il faut dès lors quelqu'un pour le remplacer. Mme Lina Riccio Lardet se propose pour rédiger le PV de ce soir.

ADMISSIONS, ASSERMENTATIONS, DEMISSIONS

Admissions

Mme Camille Christen et M. Stéphane Paquier ont demandé à rejoindre les rangs de notre Conseil ; après lecture des lignes d'usage, M. Gebhard assermente Mme Camille Christen et M. Stéphane Paquier qui sont accueillis sous les applaudissements. Notre délibérant se compose désormais de 26 Conseillers.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15 JUIN 2022

PV

M. le Président met en discussion le PV du 15 juin 2022, pas de remarque le PV est adopté.

PREAVIS N°6/2022, ARRETE D'IMPOSITION 2023

Arrêté d'imposition

M. Gebhard donne la parole à M. Iain Maclean, membre de la commission de gestion, pour la lecture du rapport de ladite commission. La Commission est unanime et invite l'assemblée à adopter l'arrêté d'imposition 2023 tel que présenté par la Municipalité.

M. le Syndic prend la parole et confirme qu'il convient de rester prudent et de maintenir le coefficient d'imposition à 56 % en raison de la nouvelle péréquation en vue pour 2023-2024.

En l'absence de question ou de remarque, le Président passe au vote et le préavis est accepté par 21 voix.

SECRETARIAT DU CONSEIL, DISCUSSION

Poste à repourvoir

M. le Syndic prend la parole pour rappeler que le secrétaire du Conseil général est élu par l'organe délibérant.

M. Raymond Stoudmann est actuellement secrétaire communal et secrétaire pour le conseil général. Il quittera sa fonction en juin 2023. Pour le remplacer à la fonction de greffe, le poste a été mis au concours ; la Municipalité a estimé une occupation à 50 %, ce pourcentage est à répartir entre le secrétariat de la commune, et celui de l'AVM.

A ce jour, la Municipalité a reçu plusieurs dossiers de candidature mais aucun des candidats n'a déjà travaillé dans une commune. Ces dossiers vont être examinés et les entretiens vont débiter prochainement avec comme objectif une détermination en fin d'année.

COMMUNICATIONS MUNICIPALES

Alain Garcia

Informe l'assemblée que notre commune a été labellisée en matière de cyber-sécurité. Il a été décidé de ne pas le mentionner sur le site de la commune. Rester discret à ce sujet est certainement le moyen le plus sûr d'éviter les attaques.

David Spycher

Les travaux sur le Pont Vaux-Vufflens sont terminés. Yves précise que la restitution de l'ouvrage se fera le mardi 8 novembre, et que le budget sera tenu.

Yves Schopfer

Concernant la pénurie d'électricité, la Municipalité est au travail et ce point sera discuté lors d'une prochaine séance.

DIVERS

Chantal Menzel

Demande si la construction d'un trottoir entre notre village et celui de Monnaz est envisageable puisqu'une telle structure existe maintenant entre Echichens et Monnaz. Yves répond qu'il est nécessaire de demander au Canton, et que les frais seraient à charge de notre commune. Yves s'engage à en parler à M. Demont, responsable régional.

Jacqueline Lux-Gerber

Demande des nouvelles concernant la mise en place d'un abri de bus supplémentaire au village. Yves répond que l'étude d'un projet est en cours. Pour l'instant les projets reçus coûtent beaucoup trop.

Mme Lux-Gerber demande où en est le travail de mémoire de la Commune de Vaux. Yves répond que le travail est en cours ; des vidéos et interviews ont déjà été réalisés en 2021 et en 2022, et que d'autres suivront.

Vincent Denis

Pour rappel en juin 2021, une initiative SOS commune était déposée visant à la reprise de la totalité de la facture sociale par le canton, selon le principe de qui commande paye. L'initiative a été validée. Le Grand Conseil a fait le choix de proposer un contre-projet d'ici le mois de septembre 2023. L'initiative a donc atteint un premier but, soit obliger le Conseil d'Etat à revoir le système. En fonction du contre-projet, le comité d'initiative décidera s'il maintient ou non son initiative.

PRESENTATION, SITUATION DU PROJET PHOTOVOLTAIQUE COMMUNAL

Projet PV communal

Une présentation détaillée du projet, qui est en bonne voie, est faite à l'assemblée par Monsieur François Calame, spécialiste en énergie et membre du Comité FDDER et son équipe composée de Mme Karin Roch de l'ASEC (association suisse pour l'énergie citoyenne) ainsi que de M. Pierre Barre du bureau Planair. Il est possible de trouver le contenu de cette présentation sur le site de notre commune.

Fin

La parole n'est plus demandée, M. le Président lève la séance à 21h40 en remerciant l'assemblée.

Claude Alain Gebhard, Président



Lina Riccio Lardet, secrétaire remplaçante

